

Déclaration d'engagement envers l'action communautaire autonome

Considérant l'importance d'assurer des conditions de vie décentes pour toute la population et une reconnaissance de la participation sociale de chacune et chacun.

Considérant :

- ❖ Que le milieu communautaire est un secteur d'emplois important au Québec
 - ❖ Que le milieu communautaire est composé en vaste majorité de femmes
 - ❖ Que les partenariats ne se font pas toujours de manière respectueuse
 - ❖ Que les gouvernements ont une responsabilité sociale envers les populations que nous rejoignons, dont il se désengage de plus en plus
 - ❖ Que de nombreuses menacent s'attaquent :
 - Au caractère autonome du milieu communautaire.
 - Aux conditions de vie des populations.
 - Aux conditions de travail et de financement.
- ⇒ Nous voulons nous unir, nous solidariser et nous mobiliser face aux enjeux sociaux, politiques, économiques et environnementaux.
- ⇒ Nous souhaitons faire mieux connaître et reconnaître l'action communautaire autonome par l'ensemble de la population et par les acteurs socio-économiques et politiques.
- ⇒ Nous priorisons la réappropriation et la transmission des valeurs, de la philosophie, du langage et des pratiques de l'action communautaire autonome dans le but de former un mouvement social cohésif et mobilisé.
- ⇒ Nous voulons que les gouvernements reconnaissent l'expertise issue de l'autonomie des organismes de l'ACA et assurent leur développement par le financement à la mission
- ⇒ Nous voulons des emplois reconnus et des conditions de travail durables, équitables et de qualité dans le milieu communautaire.
- ⇒ Nous souhaitons développer des partenariats transparents, volontaires, libres, respectueux des valeurs et des principes de l'ACA dans un rapport égalitaire, avec un but commun qui vise la transformation sociale.



Déclaration élaborée en mai 2015 dans le cadre des États généraux du communautaire.